

Au berceau de notre histoire

Marc-André Bédard

Special Issue, 1996

Limoilou, un siècle d'histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8782ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

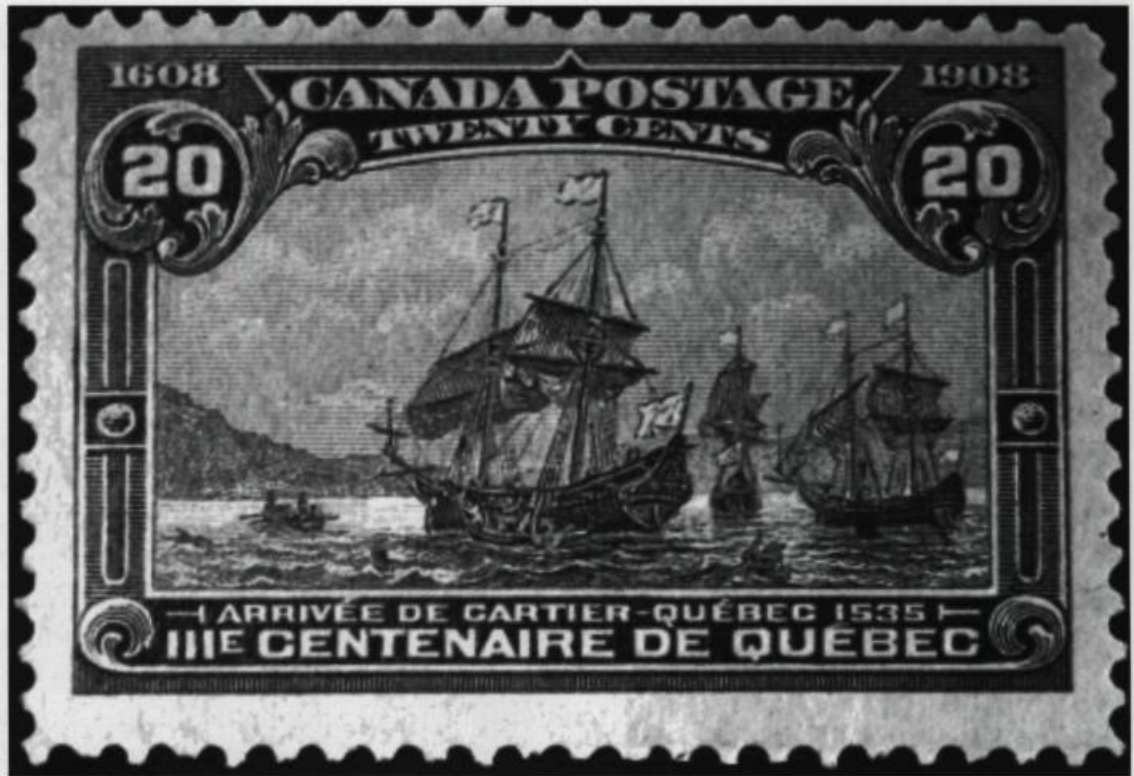
0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bédard, M.-A. (1996). Au berceau de notre histoire. *Cap-aux-Diamants*, 6–10.



AU BERCEAU DE NOTRE HISTOIRE

par Marc-André Bédard

L'histoire d'un territoire, qu'il s'agisse d'un pays, d'une ville ou d'un quartier, est intimement liée à son cadre géographique et à l'utilisation que les différents occupants en ont faite au cours des ans. L'origine de Limoilou s'inscrit à l'intérieur de la vallée fertile d'une rivière, la Saint-Charles, et de son occupation progressive par une population de plus en plus dense. Cependant, deux caractéristiques font de Limoilou un cas très particulier. Ce lieu est lié, d'une part, aux origines mêmes de la Nouvelle-France et de son découvreur Jacques Cartier. D'autre part, ce territoire, qu'il s'agisse de la paroisse-mère de Saint-Charles de Limoilou ou des paroisses qui vont en naître et s'en détacher au cours des ans, se situe à l'intérieur du domaine de Notre-Dame-des-Angès, à savoir l'une des premières seigneuries concédées pour l'établissement des colons. Nous évoquons donc ici l'histoire d'un sol non seulement visité mais également occupé dès les origines de notre histoire nationale.

Au début de septembre 1535, Jacques Cartier et ses trois navires, la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et l'*Émérillon* arrivent à Stadaconé, aujourd'hui, Québec. Timbre émis lors du tricentenaire de Québec en 1908. (Coll. Yves Beauregard).

Jacques Cartier et le premier hiver en Nouvelle-France

Après un premier voyage effectué en 1534, périple qui le conduit dans la baie des Chaleurs et dans le golfe du Saint-Laurent, Cartier rentre en France pour quelques mois seulement et prépare une seconde expédition qui l'amène cette fois, dans sa quête pour découvrir un passage vers l'Asie, à remonter le fleuve Saint-Laurent.

Parti du port breton de Saint-Malo, le 19 mai 1535, Cartier remonte le fleuve avec la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et l'*Émérillon* et parvient à la pointe ouest de l'île d'Orléans le 8 septembre suivant. Après avoir repris contact avec le chef Donnacona rencontré l'année précédente à Gaspé et désireux de mettre ses vaisseaux à l'abri des intempéries, il choisit de remonter une rivière qui se jette dans le fleuve un peu en aval du Cap-aux-Diamants et du village amérindien de Stadaconé. C'est le 14 septembre que Cartier s'engage dans la rivière que les Amérindiens appellent Kabir-Kouba, rivière qu'il nomme rivière Sainte-Croix, en l'honneur de la

fête liturgique du jour, et que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Saint-Charles.

Deux jours plus tard, au confluent de ce cours d'eau et de la rivière Lairet, c'est-à-dire à l'emplacement actuel du parc Cartier-Brébeuf, on entreprend la construction d'un fortin de bois, puis, tout en laissant une garnison à ce nouveau poste, Cartier continue sa route vers l'ouest, jusqu'à la hauteur de Montréal.

À son retour à Québec, Cartier se prépare à hiverner sur les bords de la Saint-Charles. Comme les relations avec les autochtones, d'abord cordiales, semblent se détériorer et que la méfiance va croissante, il décide de mieux fortifier le nouveau poste en l'entourant de fossés.

Ce premier hivernage en Nouvelle-France s'avère une expérience pénible et catastrophique. De toute évidence, ces Bretons, malgré les avertissements des Amérindiens, n'ont aucune idée de la rigueur de l'hiver qui se prépare. De la mi-novembre à la mi-avril, les navires sont prisonniers des glaces. Comme le rapporte Cartier, la neige atteint quatre pieds d'épaisseur, au point de dépasser le bord des navires. Il y a quatre doigts de glace à l'intérieur des bateaux et les liquides gèlent dans les fûts.

Le scorbut

Il n'est donc pas surprenant, dans ces conditions plus que précaires, que la faim, le froid et la maladie soient au rendez-vous. Et cette maladie, c'est le scorbut.

Cette infection généralisée est causée par la pauvreté de l'alimentation qui se traduit par une carence en vitamine C. Comme l'explique l'historien Marcel Trudel dans *Les vaines tentatives*, les effets en sont terribles. On est d'abord envahi par une faiblesse généralisée, les jambes enflent puis, le mal gagne les hanches et les épaules. C'est ensuite au tour de la bouche à être touchée. Pour paraphraser les mots de Cartier, celle-ci devient si infestée que la peau des gencives pourrit et que même les dents en viennent à tomber.

Dès le mois de décembre 1535, les premiers signes du scorbut apparaissent. Durant l'hiver, sur les 110 hommes que compte l'équipage, 25 périssent et sont enterrés dans la neige près du fort. Il semble qu'à peine trois ou quatre hommes, dont Cartier, ne soient pas atteints par les effets du scorbut.

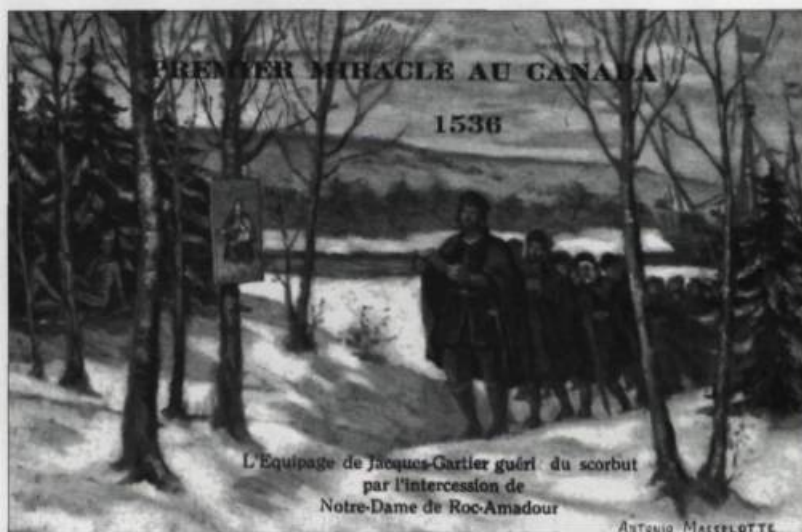
Le vœu à Notre-Dame de Rocamadour

Décontenancé par l'ampleur de l'épidémie qui s'intensifie de jour en jour, Cartier s'en remet aux mains de la Providence et fait installer une

image de la Vierge sur un arbre à l'extérieur du fort. On y célèbre une messe et on s'y rend en procession solennelle en récitant des psaumes et des litanies. Cartier promet même d'effectuer le pèlerinage de Rocamadour si Dieu lui accorde la grâce de pouvoir retourner en France.

Ce vœu de Cartier est intéressant à plus d'un titre. Il prouve d'abord que la dévotion à la vierge de Rocamadour, antique lieu de pèlerinage situé dans le Midi de la France, est répandue jusqu'en Bretagne. Il nous rejoint également au-delà des siècles, puisque le toponyme de

Au cours de l'hiver 1535-1536, Cartier doit faire face à une épidémie de scorbut qui décime 25 hommes de ses équipages. C'est à ce moment que Cartier demande l'intercession de Notre-Dame de Rocamadour dont la dévotion remonte au Moyen-Âge. Carte postale illustrée d'une œuvre du peintre Antonio Masselotte. (Coll. Yves Beauregard).



«Rocamadour» demeure bien vivant à Limoilou non seulement à travers le «Patro Roc-Amadour», mais aussi par la paroisse de Saint-François-d'Assise. En effet, en 1919, Notre-Dame de Rocamadour a été déclarée, au même titre que saint François, patronne de cette paroisse de Limoilou. La crypte de cette église a d'ailleurs été érigée en sanctuaire à Notre-Dame de Rocamadour en souvenir du vœu de Cartier.

Grâce aux Amérindiens, Cartier découvre les vertus médicinales du cèdre blanc (*thuya occidentalis* ou *annedda*). Ce geste sauvera quelques membres de son équipage aux prises avec le scorbut. (Archives nationales du Canada).

La guérison et le retour en France

Cartier prend bien soin de cacher aux Amérindiens le piètre état des membres de son équipage et leur interdit même l'accès au fort. Ceci témoigne encore une fois de la détérioration



Les jésuites arrivent à Québec en 1625. Ils sont accueillis par les récollets établis à Stadaconé depuis 1615. (Archives nationales du Canada).

des rapports entre les deux groupes, comparativement à l'accueil chaleureux initial. Ce n'est que par ruse qu'on réussit à obtenir d'un Amérindien le remède permettant de guérir le scorbut. Comme le dévoile l'un d'entre eux, il s'agit tout simplement de boire une décoction de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) dont les feuilles sont très riches en acide ascorbique ou vitamine C. Les effets sont spectaculaires. Huit jours plus tard, la plupart des hommes sont sur pied. Les membres de l'expédition sont donc en mesure, au mois de mai suivant, de prendre le chemin du retour en France qu'ils atteindront le 16 juillet 1535. Ce ne sont que deux bateaux qui retournent en Europe, car Cartier a pris auparavant la décision d'abandonner sur place la *Petite Hermine* à cause de la perte des 25 hommes d'équipage subie durant l'hiver. Il compte peut-être récupérer ce navire lors d'une future expédition.

Avant de partir, il répète le cérémonial qu'il avait effectué à Gaspé en 1534 : le 3 mai 1536, il érige une croix de bois de 35 pieds, portant en écusson les trois fleurs de lys de France, avec l'inscription latine, *Franciscus primus, Dei gratia Francorum rex, regnat.*

Les préparatifs du départ vont bon train et l'expédition quitte l'estuaire de la Saint-Charles trois jours plus tard, soit le 6 mai. Cartier ramène en France dix Amérindiens et parmi eux, le chef Donnacona dont il s'est emparé grâce à un subterfuge, pour ne pas dire par traîtrise. Cette façon de faire des Européens, lors des premiers contacts entre les deux cultures, ne présage rien de bon pour les années à venir.

Quoi qu'il en soit, le départ s'effectue avec la promesse de ramener les otages dans dix ou douze lunes, promesse qui ne se réalisera jamais, puisque Cartier ne revient qu'en 1541 et que tous les Amérindiens sont morts en France durant l'intervalle.

Après ce troisième voyage, le découvreur semble mettre fin à ses expéditions et fait l'acquisition, près de la ville de Saint-Malo, d'une résidence au nom évocateur dans le cadre de ces pages, puisqu'il s'agit du domaine de «Limoulu».

Pendant près d'un siècle, les Français se désintéressent de la route du Saint-Laurent. Lors de la fondation de Québec, en 1608, Samuel de Champlain délaisse l'emplacement de la Saint-Charles et construit plutôt son Habitation au pied du Cap-aux-Diamants. Les lieux mêmes de l'hivernage de Cartier ne seront réoccupés que quelques années plus tard, lors de la construction du premier couvent des jésuites. Ces derniers, cependant, avaient été précédés en Nouvelle-France par la communauté des récollets.

Les récollets sur la Saint-Charles

Les récollets, religieux appartenant à la famille franciscaine, arrivent en Nouvelle-France en 1615 et occupent un premier couvent près de l'Habitation de Champlain. Dès 1619, toutefois, ils choisissent de s'établir sur les rives de la Saint-Charles et une terre leur est officiellement concédée, en 1620, par la Compagnie des marchands. C'est à eux, d'ailleurs, qu'on doit le fait que le nom de la rivière Sainte-Croix, nommée rappelons-le par Cartier, soit changé en celui de Saint-Charles. Ce changement d'appellation qui s'étend également au couvent des récollets s'effectue en l'honneur d'un de leurs bienfaiteurs, le grand vicaire de Pontoise, Charles des Boves.

Il faut noter que cette construction ne s'élève pas sur l'emplacement de l'hivernage de Cartier, mais bien sur la rive sud de la rivière, à l'endroit

où se trouve aujourd'hui l'Hôpital Général de Québec.

Ce n'est pas le lieu de s'attarder ici sur l'œuvre des récollets, puisqu'ils n'occupèrent jamais de site relié directement au territoire de Limoilou. Il reste, par contre, qu'ils y ont indirectement laissé leur empreinte dans la toponymie.

Comme nous le mentionnions plus haut, ils sont à l'origine du nom actuel de la rivière Saint-Charles. Plus tard, on se souviendra sans doute d'eux lorsque la première paroisse de Limoilou recevra le nom de Saint-Charles, paroisse qui sera d'ailleurs confiée aux pères capucins, autre communauté d'obédience franciscaine. En outre, la paroisse de Saint-François-d'Assise rappelle également, par la voie de l'illustre fondateur, l'établissement des récollets sur les rives de la Saint-Charles.

L'arrivée des jésuites

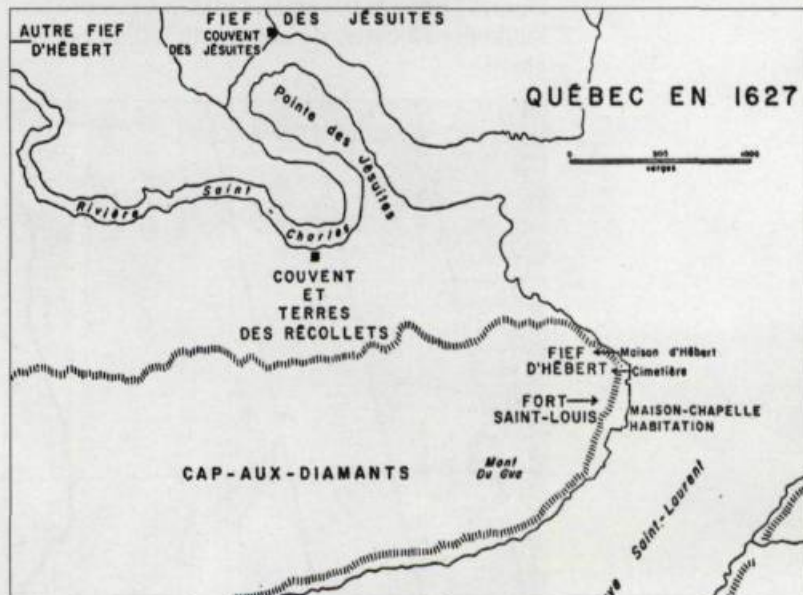
Les jésuites arrivent en Nouvelle-France dix ans après les récollets. Ils se présentent à Québec, en juin 1625, dans un contexte où la population, tant huguenote que catholique, a été prévenue contre eux par un pamphlet satirique qui circule sous le manteau. Les choses en viennent au point où personne ne désire les loger. Ils sont même menacés de devoir repasser en France, et ce malgré l'appui officiel du roi pour leur établissement. On prend prétexte du fait qu'ils ne peuvent présenter de lettres formelles ou de papiers officiels leur permettant de s'établir à Québec.

Ce sont les récollets qui viennent à la rescousse des jésuites en offrant de les recevoir temporairement dans leur couvent de la Saint-Charles. Les deux communautés vont donc cohabiter jusqu'à l'achèvement de la construction du futur couvent des jésuites.

Pour soutenir leurs missions sédentaires ou itinérantes et leur œuvre d'éducation, les autorités royales accordent aux jésuites, le 10 mars 1626, la concession d'une vaste seigneurie sur la rive nord de la rivière Saint-Charles. Cette concession est bornée à l'ouest par le ruisseau Saint-Michel (à peu près à la hauteur actuelle de l'autoroute Laurentienne) et à l'est par la rivière Beauport. Elle remonte au nord vers les Laurentides et recouvre donc ainsi le territoire actuel de Limoilou. C'est sur une partie de ce vaste domaine, à la jonction des rivières Lairet et Saint-Charles, sensiblement au même endroit où Cartier a hiverné en 1535-1536, que les jésuites entreprennent la construction de leur couvent. Ils y érigent une croix et commencent déjà à défricher le terrain à bâtir dès l'automne 1625.

Une première maison est déjà habitable au printemps suivant et les jésuites s'y installent le 6 avril 1626.

Lors de la prise de Québec par les frères Kirke, en 1629, les jésuites repassent en France pour ne revenir au pays qu'en 1632, lors de la rétrocession de la colonie à la France. Ils s'emploient alors à rebâtir leur couvent dévasté par l'occu-



pant. On y établit même un «séminaire» pour l'éducation des autochtones, mais cette idée d'éducation sédentaire des jeunes Amérindiens s'avérera rapidement un échec. Entre-temps, les jésuites font l'acquisition d'un nouvel emplacement à la haute-ville et délaissent progressivement le couvent de Notre-Dame-des-Anges qui cesse ses activités vers 1643.

Emplacement du couvent des récollets et de celui des jésuites près de la rivière Saint-Charles dont le coude a depuis été canalisé. (Carte de Marcel Trudel, tirée du Comptoir p. 427).

Le peuplement de la seigneurie

Même si les jésuites quittent leur couvent sur les rives de la Saint-Charles, ils ont cependant à cœur de faire fructifier leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges qui devient l'un des principaux centres de peuplement de la région de Québec.

En plus de louer leur terrain de la Saint-Charles à divers métayers, ils se font, par les *Relations* publiées en France chaque année, les propagandistes de l'établissement de colons en Nouvelle-France et concèdent des terres aux nouveaux arrivants. Ces concessions sont d'autant plus recherchées qu'elles se situent dans une vallée fertile et jouxtent la ville de Québec.

Si on dresse une esquisse rapide de l'occupation des terres dans la seigneurie des jésuites, on se rend compte qu'elle s'effectue autour de deux grands axes principaux situés aujourd'hui dans Limoilou. D'abord un axe nord-sud partant de la Saint-Charles pour remonter vers Charles-

bourg: il s'agit à toutes fins utiles du tracé actuel de la 1^{re} Avenue. Puis, un axe est-ouest mène vers Beauport : il s'agit cette fois du chemin de la Canardière. Ces deux axes de peuplement et de communication convergent vers la Saint-Charles, à peu près à l'emplacement actuel du pont Drouin. À cet endroit, on dispose d'ailleurs d'un gué et même du service d'un bateau-passeur pour faciliter les communications avec la ville. Durant l'hiver, la traversée s'effectue encore plus facilement à cause de la formation d'un pont de glace.



Cette carte (partie) attribuée à Jean-Baptiste de Couagne en 1702 montre l'emplacement de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges concédée aux jésuites. Une partie de cette propriété avait une façade sur la rivière Saint-Charles. (Reine Maloin, *Charlesbourg* p. 21).

Selon les quelques données qu'on peut tirer des recensements effectués durant le Régime français ou immédiatement après la Conquête, on compte 112 résidants dans la seigneurie, en 1666, et toute la rive nord de la Saint-Charles est occupée. Parmi ces personnes, 33 sont à proprement parler des cultivateurs, tandis que les autres

exercent de multiples métiers. En 1690, lors du siège de Québec par William Phips, on apprend qu'il y a dix terres concédées à la Canardière. Une de ces terres sera achetée par le Séminaire de Québec, le 14 janvier 1705. Cette propriété, plusieurs fois agrandie, sera connue plus tard sous le nom de domaine de Maizerets. En 1713, toujours sur le territoire de la seigneurie des jésuites, on compte «30 maisons et cabanes» et la population s'élève à 222 personnes. Peu après la Conquête, en 1765, on dénombre 41 ménages pour une population de 517 personnes sur ce qui est désormais devenu l'ancienne seigneurie des jésuites.

C'est un tout autre chapitre qui commence alors pour l'histoire du pays. Les jésuites ont été dépossédés de leurs biens par les autorités anglaises et les terres le long de la Saint-Charles sont progressivement occupées par des entreprises de construction navale et des marchands de bois d'œuvre. La population continue toutefois son expansion pour donner progressivement naissance aux diverses paroisses de Limoilou.

Même si les vestiges physiques du séjour de Cartier et des jésuites sont inexistantes sur le territoire actuel de Limoilou, leur présence y est rappelée de façon tangible par la création du parc Cartier-Brébeuf à l'endroit même de l'hivernage de Cartier et de la construction du premier couvent des jésuites à Québec. Le 24 juin 1889, on érige déjà sur ce site un monument rappelant le riche passé de cette partie de Limoilou. En 1941, un parc municipal est créé pour protéger cette portion des rives de la Saint-Charles. Finalement, en 1957, ce parc devient la propriété du gouvernement fédéral. Il y érige un centre d'interprétation, pour mieux mettre en contexte l'importance de ces lieux non seulement pour l'histoire de Limoilou ou de la grande région de Québec, mais aussi du pays tout entier. ♦

Pour en savoir plus:

Alexis (Le T.R.P.). *Histoire de Limoilou*. Québec: Action sociale limitée, 1921, 130 p.
 Gustave Lanctôt. *Histoire du Canada. T.I : Des origines au Régime royal*. Montréal: Beauchemin, 1959, 451 p.
 Reine Maloin. *La seigneurie Notre-Dame-des-Anges*. Québec: Société historique de Québec, 1955, 40 p. (Coll. « Cahiers d'histoire » n° 7)
 Marcel Trudel. *Histoire de la Nouvelle-France T.I : Les vaines tentatives 1524-1603*. Montréal: Fides, 1963, 307 p.
 Marcel Trudel. *Histoire de la Nouvelle-France T.II : Le comtoir 1604-1627*. Montréal: Fides, 1966, 554 p.

Marc-André Bédard est historien et secrétaire-coordonnateur du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE).